

Cadre de coopération pour l'appui à

La « Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition » au Sénégal



NOUVELLE ALLIANCE
pour la Sécurité Alimentaire & la Nutrition

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	2
INTRODUCTION	3
I. APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE.....	5
II. LES ENGAGEMENTS.....	5
II.1 Engagements du Gouvernement.....	5
II.2 Engagements des partenaires techniques et financiers.....	7
II.3 Engagements du secteur privé	8
II.4 Engagements partagés.....	8
III. COORDINATION ET COLLABORATION	9
IV. RESULTATS ATTENDUS	9
V. RESPONSABILITE MUTUELLE ET MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION	10
V.1 Responsabilité mutuelle	10
V.2 Mécanismes de suivi-évaluation	10
ANNEXES	11
Annexe 1 : Engagements clés du Gouvernement du Sénégal	11
Annexe 2 : Intentions de financement des membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers.....	14
Annexe 3 : Intentions d'investissement du secteur privé	18

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CEDEAO	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DPES	:	Document de Politique Economique et Sociale
ECOWAP	:	Politique Agricole Commune de la CEDEAO
FONGIP	:	Fonds de Garantie pour les Investissements Prioritaires
GAR	:	Gestion Axée sur les Résultats
IAR	:	Investissements Agricoles Responsables
LPSN	:	Lettre de Politique Sectorielle sur la Nutrition
LOASP	:	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastoral
NASAN	:	Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNIA	:	Programme National d'Investissement Agricole
PI	:	Plan d'Investissement
PAC	:	Politique Agricole Commune
PDDAA	:	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
SNDES	:	Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale
SUN	:	Scaling Up Nutrition
SFD	:	Systèmes Financiers Décentralisés
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	:	Union Européenne
UA	:	Union Africaine

INTRODUCTION

Lors du sommet du G8 à L'Aquila en Italie, tenu en juillet 2009, la communauté internationale a reconnu l'importance d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition optimale pour le développement, la croissance économique inclusive et la dignité de tous les êtres humains, hommes et femmes.

Aussi, les dirigeants africains ont-ils donné une preuve de l'appropriation et du leadership par la vision ambitieuse, collective et globale de la réforme de l'agriculture afin d'assurer la sécurité nutritionnelle de tous les individus, à travers le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA).

Ce programme, adopté par les chefs d'État africains en 2003, vise à aider les pays africains à atteindre un niveau plus élevé de croissance économique grâce à un développement axé sur l'agriculture avec l'objectif de réduire la pauvreté et d'atteindre la sécurité alimentaire.

Conscient de l'importance de l'agriculture dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Sénégal a pris l'option de la considérer comme le principal levier de son développement économique et social.

Cette option s'est traduite par les actions et les engagements pris par le gouvernement dans ses différents documents d'orientation stratégique, à savoir la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastoral (LOAPS), la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), la Lettre de Politique Sectorielle sur la Nutrition (LPSN) et la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES-2013/2017).

Pour rendre opérationnels ses engagements, et en conformité avec les options souscrites dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) et de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP), le Sénégal a élaboré son Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) pour la période 2009-2020.

Pour le suivi de la mise en œuvre progressive de l'ensemble des engagements des différentes parties prenantes pris dans le cadre du Pacte national ECOWAP/PDDAA du PNIA, un plan d'investissement (PI) couvrant la période 2011-2015, a été défini.

Le coût de ce PI a été évalué à 1 346 milliards de francs CFA avec un engagement de l'Etat de 32 % et celui des autres parties prenantes de 18 %, d'où un écart de financement de 50 % à combler par la mobilisation de nouveaux partenaires.

Les réalisations obtenues en 2012 en termes de mobilisation des ressources financières par rapport aux engagements respectifs se situent à 62 % pour l'Etat et 40 % pour les autres acteurs. Sur le montant à rechercher, 71 % a été acquis.

Outre les engagements en agriculture pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tels que reflétés dans le PNIA, le Sénégal met en œuvre sa Lettre de Politique Sectorielle sur la Nutrition afin de réduire la malnutrition.

En raison du caractère multisectoriel de la malnutrition, la Lettre de Politique Sectorielle sur la Nutrition donne des orientations pour divers secteurs, notamment la santé, l'eau/assainissement, les pratiques d'hygiène, l'éducation en plus des secteurs spécifiques à la nutrition et à l'agriculture ; ceci, afin que chaque secteur puisse contribuer à réduire la malnutrition.

Elles sont traduites par l'application de politiques sectorielles telles que la politique sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ainsi que par la révision des codes, notamment, le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et le Codex alimentarius.

La Lettre de Politique Sectorielle sur la Nutrition s'aligne également sur les engagements du Sénégal au niveau global notamment ceux de l'initiative Scaling Up Nutrition (SUN).

Malgré ces actions, le Sénégal n'arrive pas à assurer sa sécurité alimentaire et nutritionnelle.

C'est pourquoi, le gouvernement du Sénégal, le G8 et autres partenaires techniques et financiers et le secteur privé se sont engagés dans une « Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition » (NASAN) qui a été lancée lors du sommet du G8 de 2012, pour renforcer l'engagement mondial en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Les actions de la NASAN visent essentiellement à attirer et à mobiliser des investissements privés, nationaux et étrangers afin de stimuler et de soutenir le développement durable du secteur agricole.

C'est dans ce cadre que le gouvernement du Sénégal, les membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers et le secteur privé ont décidé de manière concertée et mutuellement profitable de travailler ensemble à une mobilisation accrue des investissements privés dans le développement agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal, et à une forte incitation à l'innovation afin d'obtenir les résultats durables escomptés.

Il s'agit en matière de sécurité alimentaire et de nutrition d'accroître l'accès en tout temps et partout à une nourriture de qualité en quantité suffisante, de réduire la pauvreté et d'éliminer la faim en respectant les engagements souscrits sur les questions d'environnement, de genre et d'accès de la petite exploitation familiale, notamment celle des femmes, aux ressources productives.

Dans cette initiative conjointe du gouvernement du Sénégal, des membres du G8 et du secteur privé, tous les partenaires s'engagent sur les principes et actions ci-dessous déclinés.

I. APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE

Les membres du G8, conformément aux engagements pris au sommet de L'Aquila (Italie) en juillet 2009, réaffirment leur intention d'aligner leur soutien financier et technique dans le domaine de l'agriculture sur les priorités du PNIA, conformément aux directives du PDDAA, en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition.

Les membres du G8 et les autres partenaires (voir annexe 2) reconnaissent ainsi l'importance que revêtent le volume de financement, le calendrier de décaissement et la durée du soutien technique et financier des donateurs telle qu'énoncée dans les intentions de financement.

Les membres du G8 et autres partenaires au développement, avec comme leadership le Gouvernement du Canada, entendent apporter un soutien au secteur agricole afin d'accélérer la mise en œuvre du PNIA, de générer davantage d'investissements privés et d'intensifier l'innovation dans l'agriculture.

II. LES ENGAGEMENTS

II.1 Engagements du Gouvernement

Le Gouvernement du Sénégal confirme son engagement à promouvoir le développement économique et social à long terme afin de réduire la pauvreté et réaliser à terme la sécurité alimentaire, tel que défini dans la LOASP et exposé dans la SNDES.

Il considère les documents de politique de développement de l'agriculture comme cadre de réalisation des objectifs liés à la vision mentionnée ci-dessus dans le secteur agricole à travers le développement du secteur privé, soutenu par un Etat actif, une ouverture des échanges et un maintien continu de la stabilité macroéconomique.

Le Gouvernement du Sénégal s'efforcera d'assurer l'efficacité dans la poursuite de la mise en œuvre de l'agenda du PNIA comme sa stratégie pour atteindre et dépasser l'objectif du taux de croissance de 6 % du PDDAA à l'horizon 2015.

Conformément à la décision des Chefs d'Etats et de gouvernements de l'UA prise à Maputo en juillet 2013, le Sénégal alloue actuellement plus de 10 % de son budget à l'agriculture et s'engage à rester dans cette même dynamique afin de contribuer à la réalisation des investissements requis pour atteindre les résultats du PNIA.

A cet égard, il va œuvrer pour assurer une efficacité maximale de l'utilisation des ressources du secteur telle que démontrée dans les revues du Document de Politique Economique et Sociale (DPES-2011/2015) qui a évolué en Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES-2013/2017) et des dépenses publiques, conformément à ses options dans la gestion des finances publiques.

En conformité avec sa politique de bonne gouvernance, il s'engage au dialogue, à la coordination, à la revue mutuelle et aux mécanismes et modalités de compte rendu spécifiés dans sa politique de coopération avec les partenaires au développement.

Le Gouvernement du Sénégal entend mettre en œuvre les objectifs de politique énoncés ci-dessous en vue de construire la confiance par l'instauration d'un environnement des affaires sécurisé et motivant aussi bien pour le secteur privé national qu'étranger ; ceci, afin d'accroître l'investissement agricole de manière marquée, avec pour objectif global la réduction de la pauvreté et l'élimination de la faim pour les 46,7 % de la population considérée pauvre.

Une attention particulière sera accordée aux investissements se traduisant par une production contractuelle mettant en jeu les producteurs, notamment les femmes et les jeunes, et les industriels, ainsi que la réalisation d'infrastructures communautaires pour améliorer l'accès au marché, le stockage et la valorisation des productions végétales, animales et halieutiques. Ces investissements complètent les initiatives actuelles du gouvernement sur la réduction de la pauvreté, notamment la mise en place de filets sociaux tels que les bourses familiales.

Le Gouvernement du Sénégal entend alors améliorer et accélérer les réformes visant l'incitation à l'investissement du secteur privé dans le domaine agricole, en particulier :

- (i) en prenant des mesures pour faciliter l'accès à la terre et son utilisation productive sécurisée par tous,
- (ii) en mettant en œuvre des réglementations nationales applicables aux semences qui encouragent une participation accrue du secteur privé dans ce domaine,
- (iii) en privilégiant la participation de toutes les parties prenantes dans la formulation des politiques (cf. annexe 1).

Le Gouvernement du Sénégal, dans son soutien à l'agriculture, réaffirme en outre son intention d'augmenter la part des crédits bancaires alloués à l'agriculture par l'opérationnalisation du Fonds de Garantie pour les Investissements Prioritaires (FONGIP), la multiplication du niveau du crédit-bail en faveur des équipements agricoles et l'adoption de la législation relative aux bureaux privés d'information financière « crédit bureau » et aussi par la promotion de l'assurance agricole.

Le Gouvernement du Sénégal réaffirme son engagement à réduire le poids budgétaire des subventions aux intrants de 0,5 % à 0,3 % du PIB sur trois (3) ans principalement :

- (i) en réduisant graduellement les crédits budgétaires alloués aux subventions,
- (ii) en mettant en place un programme de ciblage des bénéficiaires de subventions,
- (iii) en rendant effective l'incitation fiscale à l'investissement et en vulgarisant la mesure d'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les équipements agricoles et les intrants pour la fortification alimentaire.

Le Gouvernement du Sénégal réaffirme de plus, son engagement à intégrer des composantes qui visent spécifiquement le renforcement de la nutrition des individus dans des programmes de développement, tels que la santé, l'éducation et la promotion des femmes, afin que celles-ci contribuent à la réduction de la malnutrition.

Le Gouvernement du Sénégal s'engage à promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole et rural, notamment, pour un accès et un contrôle accru sur les facteurs de production (terres, semences, engrais, crédits, équipements...), les services, les marchés, les formations techniques et managériales qui leur permettraient d'augmenter leurs revenus tirés des activités agricoles.

Enfin, le gouvernement s'engage à respecter et faire respecter la dimension environnementale notamment les évaluations environnementales conformément aux textes en vigueur, en particulier le Code de l'environnement et ses décrets d'application.

II.2 Engagements des partenaires techniques et financiers

Conformément au Pacte national ECOWAP/PDDAA et à la Déclaration de Paris, en particulier, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) réaffirment leurs engagements à :

- (i) aligner l'aide accordée au secteur agricole sur les programmes et priorités identifiés par le Sénégal dans le cadre du PNIA et à augmenter leur contribution au financement des programmes arrêtés ;
- (ii) fournir des indications sur l'aide future au secteur agricole sur une base pluriannuelle pour une meilleure prévisibilité afin de permettre une meilleure planification, une meilleure budgétisation et une meilleure mise en œuvre.

II.3 Engagements du secteur privé

Des représentants du secteur privé national et international de divers domaines de la production agricole et alimentaire ont indiqué leur intention d'investir dans le secteur de l'agriculture au Sénégal pour soutenir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cet engagement est exprimé à travers la signature de lettres d'intention d'investissement, laquelle va se poursuivre durant toute la durée de la NASAN.

Le secteur privé s'engage à mettre en place des cadres de concertation interne qui contribueront à une meilleure prise en charge des objectifs de la NASAN notamment l'articulation entre les groupes de producteurs, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la mise en disponibilité d'aliments nutritifs de qualité notamment des aliments fortifiés destinés au jeune enfant, et à favoriser des investissements responsables ainsi que la mobilisation de financement (banques et Systèmes Financiers Décentralisés).

Dans cette dynamique, les pays membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers ont l'intention de conseiller et de participer à des mécanismes de consultations globales, inclusives et durables entre le secteur privé et le Gouvernement du Sénégal.

II.4 Engagements partagés

Le Gouvernement du Sénégal, les investisseurs privés et les PTF s'engagent solidairement à préserver la base naturelle de la production agricole, forestière, animale et halieutique.

Ces parties confirment pour ce faire, leur intention de respecter les dispositions réglementaires nationales et les conventions internationales signées par l'État du Sénégal.

Le Gouvernement du Sénégal, les membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers, et le secteur privé national et international confirment également leur volonté de s'aligner sur les « Directives volontaires » pour une « gouvernance responsable » des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la Sécurité Alimentaire Nationale adoptées par le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en mai 2012, ainsi que les Principes pour des Investissements Agricoles Responsables, qui sont présentement sujets à un processus consultatif par le CSA.

Ils confirment enfin le respect des engagements globaux, notamment ceux relatifs au Code international de commercialisation des substituts de lait maternel ainsi qu'aux résolutions subséquentes adoptées par l'Assemblée Mondiale de la Santé sur la Nutrition des jeunes enfants, et régionaux telle que la Stratégie régionale de nutrition, développée par l'Union Africaine.

Le Gouvernement du Sénégal et les membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers confirment leur volonté d'effectuer un bilan des expériences menées à travers le pays en matière d'amélioration de la nutrition, de promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural, de promotion de l'autonomisation des femmes rurales et d'augmentation du niveau des investissements dans les exploitations familiales notamment celles des femmes.

Le but visé est de formuler des stratégies nationales dans ces différents domaines.

III. COORDINATION ET COLLABORATION

Se fondant sur une action collective en vue d'accélérer l'atteinte des résultats visés par le premier Objectif du Millénaire (OMD1), l'axe 1 de la SNDES, le PNIA et la Lettre de Politique Nutritionnelle, et en reconnaissant les dispositions existantes pour la répartition des tâches entre le Gouvernement du Sénégal et les partenaires au développement, les membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers entendent coordonner leurs efforts pour renforcer leurs efficacités dans l'alignement sur les priorités nationales.

Le Canada a affirmé son intention de servir d'interlocuteur principal auprès du Sénégal, du secteur privé national et international et d'autres intervenants.

Le leadership du Canada à ce niveau s'exercera par le biais des groupes de consultation et de structures nationales déjà existants.

Les membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers et le Gouvernement du Sénégal encouragent la participation de tous les intervenants afin de promouvoir une coordination plus efficace.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Conformément à l'objectif de la NASAN d'aider 50 millions de personnes en Afrique sub-saharienne à sortir de la pauvreté d'ici à l'an 2022, les parties prenantes souhaitent que leurs actions combinées au Sénégal contribuent à l'atteinte de l'objectif du gouvernement de faire passer le taux de pauvreté de 46,7 % actuellement à 39,5 % en 2016.

V. RESPONSABILITE MUTUELLE ET MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION

V.1 Responsabilité mutuelle

Le Gouvernement du Sénégal, les membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers et le secteur privé national et international s'engagent à conduire une évaluation de leur performance dans le cadre du présent document par le biais d'un processus d'évaluation annuelle réalisée dans le contexte plus large de la revue sectorielle conjointe du PDDAA de la mise en œuvre du PNIA.

Le Gouvernement du Sénégal s'engage à finaliser et à mettre en œuvre le système de suivi-évaluation du PNIA, ainsi qu'à mettre en place un système d'information agricole fiable, incluant un système d'alerte précoce, avec l'appui des membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers et la collaboration du secteur privé national et international.

V.2 Mécanismes de suivi-évaluation

Les partenaires qui ont pris des engagements dans le cadre de la NASAN ont l'intention d'examiner les progrès accomplis dans les domaines ci-après :

- La sécurité alimentaire et la nutrition,
- La réduction de la pauvreté,
- L'amélioration de l'environnement des affaires,
- L'alignement sur les priorités du PNIA,
- La matérialisation des lettres d'intention d'investissement dans le secteur agricole et la nutrition.

L'évaluation de ces progrès tiendra également compte des responsabilités partagées relatives aux Directives volontaires. Une attention particulière sera aussi accordée à la promotion de l'emploi des jeunes et à l'autonomisation économique des femmes, ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

Conformément aux principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), le suivi et l'évaluation de l'exécution des engagements réciproques des parties signataires du présent Cadre de coopération et la reddition des comptes seront assurés par les organes de pilotage du PNIA.

Le choix des indicateurs, la collecte et l'analyse des données, la conduite de mission de terrain seront réalisés conjointement par toutes les parties prenantes, ceci devant faciliter l'appropriation du processus et des résultats par tous les intervenants.

ANNEXES

Annexe 1 : Engagements clés du Gouvernement du Sénégal

Indicateurs de politique

- Augmentation de la valeur en dollar des nouveaux investissements du secteur privé dans le secteur agricole
- Nombre de schémas d'intermédiation foncière adoptés
- Taux de couverture des besoins alimentaires
- Prévalence de la malnutrition chez le jeune enfant
- Réduction de l'écart entre les genres concernant l'accès et le contrôle sur les ressources et capitaux productifs

Objectifs	Cadre d'actions politiques	Echéancier
Créer un environnement des affaires incitatif en vue d'augmenter les investissements privés dans le secteur agricole (agriculture, élevage, pêche, foresterie) et la nutrition	Augmenter la part des crédits bancaires alloués au secteur agricole de 3 à 8 % d'ici 2015	Décembre 2015
	Réduire le poids budgétaire des subventions aux intrants de 0,5 % à 0,3 % du PIB sur trois ans et mieux cibler les bénéficiaires (coopératives, individus, GIE, exploitations familiales en particulier les femmes, etc.)	Décembre 2015
	Mettre en œuvre des mesures d'incitation fiscale à l'investissement agricole	Décembre 2013
	Définir et mettre en œuvre des mesures de gestion foncière pour une agriculture responsable	Décembre 2014

Objectifs	Cadre d'actions politiques	Echéancier
Améliorer la productivité et la compétitivité des filières en vue d'assurer la sécurité alimentaire	Poursuivre la mise en œuvre de mesures pour la modernisation de l'agriculture (aménagements, équipements, infrastructures, etc.)	Décembre 2015
	Définir et mettre en œuvre une politique de reconstitution du capital semencier	Décembre 2014
	Mettre en œuvre le Plan national de développement de l'élevage	Décembre 2016
	Mettre en œuvre les stratégies définies pour la prévention et la lutte contre le vol de bétail pour une meilleure sécurisation du cheptel et une minimisation des risques d'investissement dans l'élevage	Décembre 2013
	Poursuivre la mise en œuvre des mesures de gestion durable des ressources halieutiques définies dans la lettre de politique sectorielle de la pêche et de l'aquaculture	Décembre 2016
	Améliorer la compétitivité de la filière transformation artisanale et industrielle des produits halieutiques	Décembre 2016
	Poursuivre la mise en place des infrastructures nécessaires au développement de l'aquaculture, de la pêche continentale et de la valorisation des produits halieutiques	Décembre 2016
	Poursuivre la mise en œuvre du programme de lutte contre la déforestation et la dégradation des terres par la gestion durable et intégrée des formations forestières et des sols	Décembre 2015

Objectifs	Cadre d'actions politiques	Echéancier
Réduire la prévalence de retard de croissance et d'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans	Actualiser la Lettre de Politique Sectorielle sur la Nutrition	Mars 2014
	Mettre en œuvre la Lettre de Politique Sectorielle sur la Nutrition	Décembre 2016
	Mettre en œuvre la Lettre de Politique sur l'Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	Décembre 2016
	Réviser le Code de commercialisation des substituts de lait maternel et le Codex alimentarius	Décembre 2015
	Appliquer le Code de commercialisation des substituts de lait maternel et le Codex alimentarius	Décembre 2016

Annexe 2 : Intentions de financement des membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers

Les membres du G8 et autres partenaires techniques et financiers expriment leurs intentions¹ d'appuyer les plans d'investissement du PNIA et les objectifs de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition, de manière flexible.

1. ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Les financements du programme Feed the Future (FtF) et Nutrition :

2013 : 20,75 millions USD

2014 : 21,50 millions USD (sous réserve de la disponibilité des fonds)

Millennium Challenge Corporation Compact, financement pour le secteur de l'agriculture :

2013 : 160 millions USD

2014 : 75 millions USD

2015 : 23 millions USD

Les investissements additionnels seront à déterminer pour la période 2015-2017.

Les financements FtF comportent l'appui au développement des chaînes de valeur du riz, mil, maïs et des produits de la pêche, aux réformes de politiques, à l'investissement du secteur privé, à la formation, à la recherche, et à la nutrition.

2. CANADA

2013-2014 : 20 millions CAD (19,84 millions USD)

2014-2015 : 20 millions CAD (19,84 millions USD) (sous réserve de la disponibilité des fonds)

2015-2016 : 20 millions CAD (19,84 millions USD) (sous réserve de la disponibilité des fonds)

2016-2017 : 20 millions CAD (19,84 millions USD) (sous réserve de la disponibilité des fonds)

L'investissement global en sécurité alimentaire et nutrition est de 80 millions CAD (79,36 millions USD) au cours des quatre prochaines années fiscales (l'année fiscale du Canada va du 1^{er} avril au 31 mars).

Les initiatives financées viseront à appuyer le développement économique rural, à améliorer l'accès au crédit, à augmenter la production, à appuyer la valorisation et la commercialisation des produits agricoles, et à appuyer la nutrition. En particulier, les initiatives porteront sur les défis et les opportunités auxquelles les femmes font face dans les économies rurales.

¹ Les intentions de financement en USD sont calculées en utilisant les taux de change moyens du premier trimestre 2013 (source IMF) : <http://www.imf.org/external/np/fin/ert/GUI/Pages/CountryDataBase.aspx>

3. UNION EUROPEENNE

L'engagement financier dans le secteur du développement agricole durable et la sécurité alimentaire sera à déterminer à partir de l'enveloppe globale du PIN d'approximativement 350 millions d'euros (462,07 millions USD).

Dans le cadre de son secteur de concentration de développement agricole durable et de sécurité alimentaire, l'UE appuiera la lutte contre la malnutrition, l'amélioration du système de gestion des crises alimentaires, la préservation/restauration des facteurs de production, la réalisation d'infrastructures agricoles et de désenclavement, l'électrification rurale, le développement de filières porteuses, ainsi que le renforcement de la gouvernance du secteur agricole et de la commercialisation des produits agricoles.

4. FRANCE

Les contributions dans le secteur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, du développement rural et de la nutrition sont sous réserve de la disponibilité des fonds, de la demande des gouvernements ainsi que des entreprises concernées et de la confirmation des engagements de l'ensemble des parties prenantes.

Ces contributions pourraient atteindre les montants suivants : 75 millions EUR (99,01 millions USD) pour 2014-2017.

Les initiatives financées viseront à développer des infrastructures structurantes pour améliorer les conditions de culture et de mise en marché des produits agricoles ; promouvoir une agriculture irriguée diversifiée, compétitive et durable (restauration des sols, insertion des femmes et des jeunes, commercialisation et transformation) ; renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des communautés rurales (gestion des ressources naturelles et foncières) ; promouvoir le développement économique local ; améliorer de manière durable la productivité de l'agriculture pluviale (résilience des systèmes de production).

5. JAPON

Les décaissements prévus pour appuyer le secteur de l'agriculture et les secteurs connexes sur la période 2013-2016 (année fiscale japonaise) sont d'au moins 1 647 millions JPY (17,82 millions USD).

Ce montant inclut l'appui à l'amélioration de l'économie rurale (riziculture, agro-écologie), à la promotion de la pêche durable, à la nutrition dans le cadre de la santé maternelle et infantile et enfin à la promotion du secteur privé (artisanat).

6. ESPAGNE

Le montant du financement sera déterminé suite à l'élaboration du cadre de programmation pour le Sénégal prévu pour novembre 2013.

Les initiatives financées viseront à augmenter la production et améliorer la productivité agricole (mise en marché, recherche, infrastructure de production et de stockage, santé animale, semences) ainsi qu'à valoriser les eaux de surface et souterraines pour les activités du secteur primaire.

Ces initiatives s'inscriront dans le cadre du document de programmation conjoint des Etats membres de l'Union Européenne pour le Sénégal.

7. ITALIE

La programmation en cours pour le secteur agricole soutient le PNIA sénégalais en contribuant à l'augmentation durable des productions céréalières et maraîchères, à travers une utilisation efficace des ressources naturelles au Centre et en Moyenne Casamance.

La programmation planifiée vise à poursuivre un tel objectif en améliorant la gouvernance dans la gestion des facteurs de production et la commercialisation des produits pour les petits et moyens agriculteurs, en particulier les femmes.

Engagement financier sur la période 2013-2017 :

- Programmation courante : 32,5 millions d'Euros (43,5 millions USD)
- Programmation planifiée : 18 millions d'Euros (24 millions USD)
- Programmation courante et planifiée : 50,5 millions d'Euros (67,5 millions USD)

8. ISRAEL

Les initiatives financées appuieront le renforcement de capacité technique en agriculture ainsi que la mise en place de systèmes d'irrigation goutte à goutte.

9. COREE DU SUD

Les initiatives financées continueront d'appuyer l'horticulture, la riziculture et le maraîchage.

10. CHINE

Les initiatives financées soutiendront la formation technique en agriculture et la valorisation de semences (riz et légumes) adaptées. La Chine reste disposée à recevoir et examiner avec attention toute requête du Gouvernement du Sénégal en vue de l'amélioration des performances du secteur agricole et de la nutrition.

11. BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Programmation courante (2014-2017) : 10,77 millions UC (16,39 millions USD)

Programmation planifiée (2014-2017) : *à déterminer*

Les initiatives financées viseront à augmenter durablement la productivité et les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques par la promotion de l'hydraulique agricole et pastorale (petite irrigation, valorisation des eaux de surface), la préservation et la valorisation du capital productif « eaux, sols et forêts » et la gestion intégrée des ressources naturelles, et le renforcement des capacités des producteurs et institutions publiques, privées et communautaires du développement rural.

Les initiatives mettront un accent particulier sur la réduction des vulnérabilités et le renforcement de la résilience des ménages à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Elles viseront également à développer les filières et infrastructures agricoles et de l'élevage (production, stockage, transformation, commercialisation) afin d'accroître l'accès des producteurs aux marchés.

12. BANQUE MONDIALE

Les investissements seront à déterminer.

Les initiatives financées viseront à augmenter la production et à améliorer la productivité des cultures à hautes valeurs ajoutées, à soutenir la reconstitution du capital semencier et à appuyer la riziculture et l'élevage dans la vallée du fleuve Sénégal et de l'Anambé.

Annexe 3 : Intentions d'investissement du secteur privé

A la date du 25 octobre 2013, 32 sociétés ont préparé et signé des « lettres d'intention » qui décrivent leurs projets d'investissement au Sénégal dans le cadre de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition.

Les programmes d'investissement du secteur privé appuieront le Plan National d'Investissement Agricole du gouvernement sénégalais (PNIA).

Résumé des lettres d'intention du secteur privé à ce jour

A. Sociétés sénégalaises

1. **Agrophytex** est une société spécialisée dans la distribution d'intrants agricoles, de pesticides, et de moustiquaires imprégnées, avec des projets d'investissement dans la production agricole. Agrophytex est le numéro un dans la distribution d'intrants sur le marché sénégalais. Agrophytex prévoit les investissements et les projets suivants :

- Construction d'une unité de formulation d'engrais dans la zone de Diamniadio (montant de l'investissement : 1,9 millions de dollars US)
- Acquisition d'une unité de traitement et conditionnement de semences d'une capacité de 6 tonnes par hectare, équipée d'un groupe électrogène (montant de l'investissement : 500 000 dollars US)
- En partenariat avec l'Agence National d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) et le Fond National pour l'Emploi des Jeunes (FNPJ) :
 - Financement de fonds de roulement pour la production de maïs et l'acquisition d'égraineuses à maïs (320 000 dollars US)
 - Financement des frais d'élaboration et de partage des documents techniques dans le cadre des programmes de production dans les filières agricoles (30 000 dollars US) et les frais de formation (300 000 dollars US)
- Résultat espéré : Création de 1 000 emplois pour les jeunes
- **Montant total de l'investissement : 3,1 millions de dollars US**

2. **Agroseed**, anciennement dénommée Interface Credit, est une PME fondée en 1995, spécialisée dans la production d'intrants agricoles. Présente dans 5 pays de la sous-région, Agroseed emploie 17 personnes au Sénégal, pour un chiffre d'affaires annuel de 1,2 milliard de FCFA. Agroseed entend augmenter l'accès des petits exploitants aux intrants et aux marchés, ainsi qu'à la formation et aux compétences techniques. Agroseed prévoit les investissements suivants :

- Production de semences maraîchères sur une surface de 20 hectares dans la région de Louga : 1,245 millions de dollars US
- Création d'un réseau de centres de formation et de vulgarisation, en partenariat avec l'ANIDA (projet pilote à Kaolack) : 4,413 millions de dollars US

- Installation de pépinières centrales pour l’approvisionnement des petits producteurs en plants de fruits et légumes à Mboro, Sebikotane, et Sivoigne : 1,081 million de dollars US
- **Montant total des investissements : 6,739 millions de dollars US**

3. **CCMN (Comptoir Commercial Mandiaye Ndiaye)** importe environ 225 000 tonnes de riz par an, soit environ 28% de l'importation annuelle totale de riz au Sénégal – 800 000 tonnes). CCMN prévoit les investissements suivants afin de développer la production locale de riz:

- Constructions à Ross Béthiou (région de Saint Louis) entre 2014 et 2019 :
 - Rizerie (capacité : 60 tonnes/jour)
 - Unité de production d’aliment de bétail (capacité : 240 tonnes/jour)
 - 5 magasins de stockage (capacité de 10 000 tonnes)
- Impact espéré :
 - Augmentation des surfaces de cultures
 - Augmentation des revenus des petits producteurs grâce à la contractualisation
 - Création d’emploi pour les femmes (collecte de paddy)
 - Plus grande disponibilité d’aliments pour bétail
- **Montant total de l’investissement: 8,2 millions de dollars US**

4. **CODERIZ** est une filiale de **CCBM** fondée en 2008 après le lancement de l’initiative GOANA par le Président. CODERIZ a développé une chaîne d’approvisionnement intégrée dont les activités comprennent la production et transformation du riz et l’élevage. CODERIZ prévoit les investissements suivants :

- Aménagement de 800 hectares dans la région de Saint Louis et achat d’équipement
- Impact social espéré : création de nouveaux emplois
- **Montant total des investissements : 1,2 million de dollars US**

5. **Coumba Nor Thiam**, créée en 1987, est une société de production et de transformation agricole, spécialisée dans la riziculture et le maraîchage. Avec un chiffre d’affaires de 1,5 milliard de FCFA par saison, elle cultive 7 000 hectares de terre annuellement (dont 6 400 hectares alloués aux producteurs de la Vallée du Fleuve Sénégal). Coumba Nor Thiam prévoit les investissements suivants dans la Vallée du Sénégal dans les trois prochaines années :

- 0,4 million USD pour l’aménagement de la rizière à Ronkh avec la construction d’une station de pompage et d’un canal d’irrigation
- 0,2 million USD pour la construction d’un magasin de stockage
- 1,2 million pour l’achat de matériels agricoles
- 0,1 million pour l’achat de 5 véhicules de transport

- Impact espéré : augmentation des revenus des ménages, développement de la sous-traitance artisanale
- **Montant total de l'investissement : 1,9 million de dollars US**

6. **ETS Adiou SENE** est une entreprise familiale qui produit et commercialise du maïs, du niébé, du sésame et de l'arachide. Avec un chiffre d'affaires de 80 millions FCFA (160 000 USD), la société est présente à Tambacounda, Diourbel, Kaolack et Fatick. et emploie une quinzaine de personnes. Adiou Sene prévoit les investissements suivants à Tambacounda :

- Mécanisation de la production :
 - Aménagement de 100 hectares de terres pour l'exploitation agricole (installation d'un forage, achat de tracteur) : 100 000 dollars US
- Impact espéré : création de 30 emplois d'ici 2015
 - Diversification des activités :
 - Achat d'une unité de transformation d'arachides et de céréales : 30 000 dollars US
- Impact espéré : augmentation du revenu des petits producteurs (achat de leur récolte)
- **Montant total de l'investissement : 0,1 million de dollars US**

7. **Générale Alimentaire Africaine (GAA)** s'est engagée depuis sa création en 2008 dans la mise en œuvre d'un programme de développement du riz local par l'installation de rizeries (trois sont opérationnelles aujourd'hui) dans la région de Saint Louis. GAA emploie 20 employés, et effectue un chiffre d'affaires d'un milliard de FCFA. GAA prévoit les investissements suivants :

- Projet de valorisation des sous-produits du riz et d'amélioration de la productivité agricole : implantation de complexes industriels : unité de décorticage de riz, usine d'aliment de bétail, fabrique de brique de charbon dans plusieurs endroits (6,1 millions de dollars US)
- Installation d'un complexe avicole (1,41 million de dollars US)
- Projet de transformation de produits végétaux (1 million de dollars US)
- Impact espéré : renforcement des partenariats avec les petits exploitants, création de revenu et amélioration de l'accès au marché
- **Montant total des investissements : 8,5 millions de dollars US**

8. La **Laiterie du Berger** a été fondée en 2007, cette société est le deuxième producteur de produits laitiers (lait, yaourts) sur le marché intérieur. La Laiterie prévoit les investissements suivants :

- Doublement de la capacité de production de son usine de Richard Toll (objectif de production : 4 000 tonnes par an en 2016) et de sa logistique de distribution avec l'extension du réseau de distribution à la totalité du Sénégal (objectif : passer de 6 000 points de vente en 2012 à 11 000 points de vente en 2016). Montant de l'investissement : 860 000 dollars US

- Accompagnement de l'investissement pour la création d'une ferme pilote et du processus de diffusion du modèle auprès des éleveurs traditionnels, en partenariat avec le PCE et la Compagnie Sucrière (300 vaches en 2015, 1 250 vaches en 2025). Montant de l'investissement : 3 millions de dollars US
- Réalisation de projets avec le GRET (infrastructures hydrauliques : 2,6 millions de dollars US, développement de l'élevage : 2,3 millions de dollars US)
- Impact espéré : hausse du revenu des producteurs locaux à 200 dollars US par mois, augmentation du nombre de producteurs locaux de 800 aujourd'hui à 1 200 en 2016
- **Montant total de l'investissement : 8,8 millions de dollars US**

9. **La Pirogue Bleue** est une société créée en 1996, spécialisée dans la transformation, la vente et l'exportation de produits de la mer surgelés, principalement en Asie et en Afrique du Nord. La Pirogue Bleue emploie plus de 200 personnes, pour un chiffre d'affaires de 6 millions de dollars US. La société prévoit les investissements suivants dans la région de Dakar :

- Nouveaux tunnels de congélation : 120 000 dollars US
- Nouvelles chambres de stockage : 100 000 dollars US
- Station d'épuration des eaux usées : 100 000 dollars US
- **Montant total des investissements : 0,32 million dollars US**

10. Les **Grands Moulins de Dakar (GMD)**, première industrie meunière du Sénégal et société historique du Groupe Mimran, sont aujourd'hui l'une des plus grandes entreprises agro-alimentaires d'Afrique de l'Ouest. Leader depuis leur création, les GMD couvrent 65 % des besoins en farine du marché sénégalais et se sont également diversifiés dans l'aliment bétail, volaille et aquacole. Leur engagement citoyen les a également conduits à créer le premier centre de formation en boulangerie du Sénégal. GMD envisage les investissements suivants :

- Extension de la surface de ses usines pour la production de céréales et la production d'aliment animal
- Augmentation de la capacité de stockage (silos)
- **Montant total de l'investissement : 2,5 millions de dollars US**

11. **Mamelles Jaboot** est une entreprise familiale spécialisée dans la production de yaourt et de céréales locales. Son créateur est très engagé dans le développement de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Mamelles Jaboot prévoit les investissements suivants :

- Financement de la coopérative agricole des producteurs de Wakh NGouna (région de Kaolack) pour l'achat des intrants pour une surface de 600 ha (66 000 dollars US)
- Implantation d'une plateforme agro-industrielle (162 000 dollars US) dans la région de Thies (département de Mbour)

- Mamelles Jaboot encourage l'Etat et les bailleurs à développer une infrastructure de 14 plateformes agro-alimentaires dans les 14 régions du Sénégal pour ensuite en confier la gérance au secteur privé (montant estimé à 162 000 dollars US par plateforme)
- **Montant total de l'investissement : 0,228 million de dollars US**

12. La Nouvelle Minoterie Africaine (NMA) produit de la farine panifiable, des aliments pour bovins et volailles, et des pâtes. 80 % de sa production est destinée au marché intérieur. La NMA envisage les investissements suivants :

- Développement 1 000 hectares de production de soja bio et de semence d'arachide pour le programme semencier sénégalais (partenaires : banque Sanders et BOVIC)
- Impact espéré : création de 130 à 150 emplois
- **Montant total de l'investissement : 7,3 millions de dollars US**

13. NEGODIS est une compagnie spécialisée dans l'import et la vente d'équipements agricoles. Negodis offre plusieurs gammes de produits pour la préparation de la terre, la transformation de semences, le transport de récoltes mais aussi l'installation de systèmes d'irrigations. Avec un chiffre d'affaires prévu à 700 millions de FCFA en 2013, Negodis a développé ses activités à travers la sous-région avec une présence en Guinée Bissau, Guinée Conakry, au Burkina Faso et au Congo. Negodis prévoit les investissements suivants :

- Acquisition d'une unité de fabrication de machines agricoles (houes, charrettes, charrues)
- Impact social : meilleure disponibilité du matériel et meilleur service après-vente
- **Montant total des investissements : 1 million de dollars US**

14. PATISEN est l'un des plus grands producteurs et distributeurs de produits alimentaires au Sénégal. Fondé en 1981, PATISEN a pour ambition de rivaliser avec des marques mondiales comme Nestlé ou Unilever et de développer ses activités à travers toute l'Afrique. PATISEN prévoit les investissements suivants dans la zone de Diamniado :

- Acquisition de 100 à 200 hectares de terrain
- Construction d'une unité industrielle dédiée à la production de bouillon
- Impact espéré : contractualisation avec des petits producteurs et accompagnement pour une production d'arachides de meilleure qualité
- **Montant total de l'investissement : 80 millions de dollars US**

15. SEDIMA est une entreprise spécialisée dans la production de volaille et d'aliments de bétail/volaille. Créée depuis 1976, SEDIMA est leader dans ses deux activités principales, la production et transformation d'aliments de bétail et la production de volaille, avec respectivement 34 % et 39 % du marché national. L'entreprise emploie plus de 200 personnes et a un chiffre d'affaires de 17 milliards de FCFA en 2012. SEDIMA prévoit les investissements suivants :

- Aménagement d'un abattoir de 2 500 poulets/h
- Construction d'une usine de production de farine de blé avec une capacité de 250 tonnes/jour
- Emblavement de 300 ha pour la production de maïs
- Ces investissements mettront en place un système d'approvisionnement auprès de femmes, d'hommes et de jeunes producteurs de 50 % des poulets de l'abattoir. Un encadrement des exploitants agricoles sera aussi mis en place afin de racheter leur production pour l'approvisionnement de l'usine alimentaire.
- **Montant total des investissements : 25 millions de dollars US**

16. Le groupe **Sentenac** a été fondé au début du XXe siècle et est spécialisé dans le maraîchage industriel. Il est composé de 2 deux filiales, **Moulins Sentenac** et **Socas**. **La SOCAS** produit des concentrés et jus de tomates, des conserves de légumes, des haricots verts frais, des semences d'oignons, des plantes aromatiques et des tomates séchées. Les Moulins Sentenac est une industrie meunière spécialisée dans la farine et les aliments pour bétail et volaille. Le groupe prévoit des investissements dans la production agricole et dans le traitement des produits de la pêche :

- Installation d'une conserverie de poissons à Savoigne : production de recettes à base de sardinelles pour le marché local et pour l'export pour un montant de 1,5 million de dollars US
- Installation d'une station de micro-conditionnement en joint-venture avec un partenaire européen pour un montant de 2 millions de dollars US en 2014-2015
- Impact attendu : création d'une cinquantaine d'emplois journaliers, d'une trentaine d'emplois industriels, génération d'un revenu de 1 million de dollars US pour les pêcheurs locaux, et de 3 mois d'activité supplémentaire pour les producteurs
- **Montant total de l'investissement : 6 millions de dollars US**

17. SHAM Sénégal est une entreprise agro-industrielle créée en 2010, spécialisée dans la production, la transformation et l'exportation de mangues vers l'Europe. SHAM emploie 325 petits exploitants et une trentaine de sous-traitants pendant la saison de production, pour un chiffre d'affaires de 300 millions de FCFA. SHAM prévoit les investissements suivants dans les deux prochaines années :

- Augmentation de la production fruitière (14 500 t/an), céréalière (12 500 t/an), fourragère (200 t/an)
- Développement de l'élevage avicole, bovin et ovin (35 000 sujets) : installation d'une ferme sur 59 hectares dans la région de Thiès
- Impact espéré : augmentation des revenus et conditions de vie des petits exploitants
- **Montant total des investissements : 1,4 million de dollars US**

18. SODEFITEX est l'une des cinq premières entreprises agro-industrielles et le seul producteur industriel de coton au Sénégal. SODEFITEX emploie de 270 à 1 000 personnes selon la saison et contractualise 35 000 petits exploitants agricoles pour la production de coton. SODEFITEX prévoit les investissements suivants :

- Modernisation des activités
 - Réhabilitation et modernisation de cinq usines d'égrenage
 - Remplacement du parc automobile
 - Modernisation de l'usine de production de semences de coton (doublement de la capacité)
 - Investissements relatifs à la certification QSE
 - Amélioration des aires de stockage (dallage)
- Diversification des activités
 - Promotion des cultures de maïs, mil, sorgho
- Impact attendu :
 - Augmentation des revenus et amélioration de la capacité à couvrir les coûts alimentaires de plus de 25 000 petits exploitants familiaux, réduction du taux de mortalité des mères et des enfants et amélioration du niveau d'éducation.
 - Impact économique régional (création d'emplois dans le secteur formel, augmentation des revenus des entrepreneurs)
- **Montant total de l'investissement : 11,5 millions de dollars US**

19. La Société Générale d'Investissement et de Commerce (GIC) est une PME de production et de commerce d'arachide, de maïs et de céréales locales basée dans la région de Kaolack. GIC emploie une dizaine de salariés, pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 250 millions de FCFA (principalement à partir de ses activités commerciales). Les intentions d'investissement de la société sont axées sur l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement et la création de valeur ajoutée à travers la transformation de céréales locales. GIC prévoit les investissements suivants :

- Développement des activités de transformation : plan d'affaires et achat d'équipement
- Impact social espéré : création de 22 emplois au minimum, amélioration des conditions de vie des petits exploitants
- **Montant total des investissements : 0,397 million de dollars US**

20. SOPASEN est une société de transformation, de vente et d'exportation de produits de la mer créée en 1985. SOPASEN emploie 450 employés et 250 sous-traitants, pour un chiffre d'affaires annuel de 14 milliards de FCFA et une production de 8 500 tonnes de poissons et 4 000 tonnes de produits transformés. SOPASEN prévoit les investissements suivants :

- Construction de 5 tunnels de congélation (capacité : 10 tonnes/jour chacun) et d'une chambre froide (capacité 500 tonnes)

- Acquisition de 5 navires canneurs thoniers
- Impact espéré : augmentation des revenus des petits exploitants, en particulier les femmes
- **Montant total des investissements : 8,54 millions de dollars US**

21. Sunéor est la première entreprise agro-alimentaire du Sénégal. Les activités de la société reposent sur deux pôles opérationnels : la fabrication et la commercialisation de produits agro-alimentaires. Sunéor est le premier exportateur mondial d'huile et de tourteaux d'arachide, avec une production annuelle d'environ 200 000 tonnes. Sunéor prévoit les investissements suivants :

- Production intensive par irrigation de graines d'arachide en coques, sur une surface de 20 000 ha
- Les graines produites seront destinées à une utilisation comme semences par les producteurs ruraux d'arachide et à l'approvisionnement des usines de la Sunéor pour la production d'huile brute, de tourteaux d'arachide et de graines décortiquées HPS
- Production dans 5 ans estimée à 112 500 tonnes de graines d'arachide en coques et 100 000 tonnes de fanes
- Le projet contribuera à la pérennisation de l'activité industrielle de transformation des graines d'arachide au Sénégal, à l'augmentation des rendements de production d'arachide grâce à des semences de haute qualité et à la création de nouveaux marchés grâce au développement de la nourriture animale
- **Montant total de l'investissement : 20 millions de dollars US**

22. Le Groupe Teylium est spécialisé dans la promotion et la gestion immobilières et a pour objectif de devenir l'un des investisseurs majeurs sur le continent africain. Le portefeuille de Teylium est actuellement composé de sociétés opérant dans les secteurs :

- Du développement et de la gestion immobilière
- De l'hôtellerie
- Des télécommunications et nouvelles technologies de l'information
- Des services bancaires et financiers
- De l'agro-industrie
- Des services aériens

À travers sa filiale Continental Foods Company, le groupe prévoit les investissements suivants :

- Mise en valeur de terre pour la culture de céréales
- Culture de riz, en double campagne, et/ou avec une autre variété sous le système d'irrigation par pivots et gravitaire
- Mise en place d'une unité industrielle de transformation des céréales sur la base d'un approvisionnement basé sur la production du projet et celle des riverains encadrés par le projet

- Le projet ambitionne de fédérer les petits producteurs de la zone Ndiayene Pendao et de les encadrer (préparation des terres, mise à disposition d'intrants, formation, écoulement de production) afin d'atteindre des niveaux de production importants pour rentabiliser l'activité industrielle
- **Montant total de l'investissement : 5,5 millions de dollars US**

23. TROPICASEM est une entreprise créée en 1984, spécialisée dans la recherche et le développement, la production et la distribution d'intrants agricoles, en particulier les semences horticoles. TROPICASEM dispose de centres de distribution à travers le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest, et effectue un chiffre d'affaires annuel de 3,1 milliards de FCFA. L'entreprise emploie 80 employés permanents, et des centaines de saisonniers. TROPICASEM fournit également des services de recherche et de conseil pour les petits exploitants. TROPICASEM prévoit les investissements suivants pour les 5 prochaines années :

- Construction de 2 chambres froides pour la conservation des semences
- Acquisition d'un terrain de 50 hectares pour la mise en place d'une nouvelle station de recherche dans la zone des Niayes ou du fleuve et dépenses d'équipement et d'installation
- Mise en place d'un laboratoire de phytopathologie, culture in vitro et de biologie moléculaire
- **Montant des investissements : 2,37 millions de dollars US**

24. Vital Agro-Industries produit environ cent mille tonnes par an de riz blanc de haute qualité sous le label « Rixel », ce qui représente 10% de la consommation nationale. Vital Agro-Industrie prévoit les investissements suivants :

- Installation de deux nouvelles lignes de production (1 million de dollars US)
- Mise en place d'un réseau primaire d'irrigation sur 6 000 ha (9,6 millions de dollars US)
- Mise en place d'une clôture sur 6 000 ha (3 millions de dollars US)
- Achat et installation de pivots d'irrigation sur 6 000 ha (35 millions de dollars US)
- Achat de matériel agricole (7 millions de dollars US)
- Installation d'une centrale biomasse de 18MGW (14 millions de dollars US)
- Installation d'une unité de fabrique d'aliments de bétail (1 million de dollars US)
- Vital Agro-Industrie entend former des partenariats avec les producteurs locaux, les institutions financières et les institutions publiques (partenariats public-privé)
- Les investissements encourageront l'emploi des femmes, et auront des retombées sociales et environnementales positives
- **Montant total de l'investissement : 70,6 millions de dollars US**

25. Zena Exotic Fruits est une PME implantée au Sénégal depuis 27 ans spécialisée dans la transformation et la valorisation des fruits et légumes du terroir destinés aux marchés nationaux, sous régionaux et internationaux (Europe et Etats-Unis). Zena produit entre autres de la confiture, des sirops et des jus. Zena emploie 20 à 60 salariés selon la saison, pour un chiffre d'affaires annuel de 500 millions de FCFA. Zena forme ses employés, soutient l'éducation de leurs enfants et emploie des personnes handicapées. Zena s'approvisionne en matières premières auprès des petits exploitants, à travers des intermédiaires. Zena prévoit les investissements suivants :

- Mise en place de normes de sécurité alimentaire : 71 400 dollars US
- Augmentation et restructuration de la capacité de production (formation des petits exploitants, embauche de personnel, externalisation de services professionnels) : 432 000 dollars US
- Création d'une ligne de produits bio : 13 900 dollars US
- Création d'une ligne de fruits séchés : 67 400 dollars US
- Production de boissons naturelles fortifiées : 650 000 dollars US
- **Montant total des investissements : 1,184 millions de dollars US**

B. Sociétés Internationales :

26. AfricaGraines est la filiale sénégalaise du Groupe français Agreenoval, spécialisé dans la production de semences et de plants. AfricaGraines produit des semences de maïs, de tournesol et de sorgho en contre-saison et en zone non OGM. Le groupe a choisi de s'implanter au Sénégal en raison de sa stabilité politique du pays, son climat, son capital humain, sa proximité géographique avec l'Europe et son potentiel agricole. AfricaGraines prévoit les investissements suivants en Casamance :

- Développement du réseau de producteurs (900 jardins familiaux) dans la région de Ziguinchor (750 000 dollars US)
 - Aménagement d'une exploitation pilote de 100 hectares
 - Achat d'équipement
 - Construction de chambres froides pour la conservation des semences
 - Développement d'une unité de production de semences potagères
 - Impact espéré : augmentation des partenariats avec les GIE de femmes pour la formation et le transfert de compétences
- Production de semences de riz, niébé, haricots, guar, maïs (2 millions de dollars US)
 - Réhabilitation des installations (irrigation, planage des parcelles)
 - Achat d'équipement
 - Constructions d'installations de séchage, stockage, expédition
 - Construction d'une usine de pré-nettoyage, tri, conditionnement des semences
 - Impact espéré : création d'emploi, formation, transfert de compétences
- **Montant total des investissements : 2,75 millions de dollars US**

- 27. Compagnie de Filature et de Sacherie (COFISAC)** est une unité industrielle créée en 1995. Elle est une filiale de FILTISAC (groupe IPS) spécialisée dans la fabrication d’emballages en polypropylène tissés, destinés au conditionnement de divers produits agro-industriels (riz, maïs, sel, sucre, aliment bétail-volaille, arachide, farine, engrais). COFISAC emploie 200 employés (50 % des employés à temps plein), pour un chiffre d’affaires de 4 milliards de FCFA. COFISAC prévoit les investissements suivants :
- Augmentation de la ligne d’extrusion pour une production annuelle de 30 millions de sacs : 2,13 millions de dollars US
 - Impact espéré : création d’emploi (notamment pour les petits exploitants travaillant dans le domaine d’extraction de sel)
 - **Montant total des investissements : 2,13 millions de dollars US**
- 28. Export Trading Group (ETG)** est une société de gestion des chaînes d’approvisionnement opérant dans une trentaine de pays africains. Elle est spécialisée dans l’approvisionnement, la transformation, la distribution, la commercialisation et l’entreposage. ETG prévoit les investissements suivants au Sénégal :
- Installation à Mbour d’une usine de transformation (riz, maïs, arachide) avec une capacité annuelle de 5 000 méga-tonnes
 - Le projet prévoit un transfert de technologie et de compétences envers les petits exploitants
 - ETG est déjà en pourparlers avec les producteurs locaux afin de limiter les importations
 - **Montant total de l’investissement : 10 millions de dollars US sur une période de 3 à 5 ans**
- 29. Hortis** (La Société Horticulture du Sénégal), créée en 2006, est une filiale de la société américaine Greenseed, opérant également au Burkina Faso et au Mali. Hortis importe des semences, avec un objectif à plus long terme de développer sa production locale. Hortis prévoit les investissements suivants :
- Création de 5 points de vente à Thiès, Saint-Louis, Matam, Kaolack et Ziguinchor
 - Impact espéré : amélioration de la productivité agricole grâce à un approvisionnement rapide en intrants de qualité
 - **Montant total de l’investissement : 0,05 million de dollars US**
- 30. Novel Group**, créé en 1999, est une entreprise internationale spécialisée dans la production et l’export de produits agricoles. Présent dans plusieurs pays à travers l’Afrique, Novel s’est spécialisé dans la production de riz. Novel prévoit les investissements suivants :
- Encadrement de PME rizicole pour une production de 75 000 tonnes de riz paddy
 - Usinage annuel de 225 000 tonnes de paddy et la commercialisation de 150 000 tonnes de riz
 - Impact espéré : Création de 9 000 emplois, renforcement des capacités techniques des petits exploitants
 - **Montant total de l’investissement : 50 millions de dollars USD**

- 31. Copéol** est une société sénégalaise récente issue de la mise en commun d'actifs de deux groupes français : **Sofiprotéol** (filiale des oléo-protéagineux) et le Groupe **Castel**. Copéol est basée à Kaolack et se concentre autour de deux principales activités : la trituration de graines d'arachide et la commercialisation d'huile brute et de tourteau. Copéol prévoit les investissements suivants au Sénégal :
- Extension des capacités de son unité industrielle de trituration de 100 000 tonnes par an actuellement à 300 000 tonnes /an et installation d'une unité d'extraction par solvant d'arachide coque (capacité : env. 1 000 tonnes/jour) - Investissement : 32,5 millions US
 - Installation d'une unité de détoxification des tourteaux (capacité env. 300 000 tonnes/an) permettant la valorisation de tourteaux huileux ou déshuilés vers l'UE – investissement : 6,5 millions US
 - Impact espéré : contractualisation de 4 500 producteurs sur 3 500 hectares en 2013. En cas de réussite, ce nombre devrait augmenter fortement en 2014, car la contractualisation se ferait sur 10 000 hectares
 - **Montant total de l'investissement : 39 millions de dollars US**
- 32. Soldive Sénégal**, créée en 2006, est une filiale du groupe Soldive, leader sur le marché du melon en Europe. Le groupe est aussi présent au Maroc, en Espagne, en France et en Guadeloupe. Soldive Sénégal emploie 30 employés permanents et plus de 200 sous-traitants. L'entreprise produit annuellement 2 000 tonnes de melons sur 80 hectares dans la région de Saint-Louis, pour un chiffre d'affaires de 2 à 3 milliards de FCFA. Soldive Sénégal prévoit les investissements suivants :
- Construction d'un centre de conditionnement : 854 000 dollars US
 - Augmentation des surfaces d'exploitation : 1,3 million de dollars US
 - Impact espéré : création d'emplois (production assurée à 95 % par les femmes), construction d'école et don d'ambulance
 - **Montant total des investissements : 2,145 millions de dollars US**

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
Building administratif, 3ème étage
BP 4005 Dakar
Sénégal
Téléphone : (221) 33 849 70 00 / 33 823 39 74
Fax : (221) 33 823 32 68
www.agriculture.gouv.sn